



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Situation de l'usine Buitoni de Caudry

Question écrite n° 6419

Texte de la question

M. Michaël Taverne alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la situation très préoccupante de l'usine Buitoni située à Caudry, dans le département du Nord. En effet, suite à la fermeture administrative ordonnée le 1er avril 2022 par arrêté préfectoral, conséquence de la contamination de plusieurs produits par la bactérie *Escherichia coli* ayant entraîné le décès de deux enfants, l'avenir de cette usine paraît plus qu'incertain. À ce jour, aucune solution n'a été trouvée afin de permettre une reprise de l'activité. Pour les 140 salariés et leurs familles, l'inquiétude est grande et une fermeture définitive serait une catastrophe non seulement pour eux, mais aussi pour l'ensemble du Caudrésis, territoire déjà fortement touché par la désindustrialisation. Face à cette situation alarmante, il souhaite savoir quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin d'assurer, en concertation avec le groupe Nestlé, propriétaire, la pérennité du site.

Données clés

Auteur : [M. Michaël Taverne](#)

Circonscription : Nord (12^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6419

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mars 2023](#), page 2538

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)